



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vaccination

Question écrite n° 37273

Texte de la question

M. Stéphane Viry interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la rémunération forfaitaire dédiée aux infirmiers et médecins des centres de vaccination pour l'administration des doses de vaccins Pfizer et Moderna, et sur l'absence de rémunération forfaitaire pour les médecins qui administrent les doses du vaccin Astra Zeneca au sein des cabinets de ville. L'attention de M. le député a en effet été appelée par plusieurs professionnels de médecine qui trouvent deux limites à l'administration du vaccin Astra Zeneca dans les cabinets de médecine de ville. Tout d'abord, les professionnels en centre de vaccination ont trouvé un équilibre et il sera difficile pour eux, pour l'instant, de cumuler les visites et les consultations avec la vaccination en cabinet, si l'utilisation du vaccin Astra Zeneca se développe. Aussi, les médecins déplorent que les professionnels en centre de vaccination soient forfaitairement rémunérés pour l'administration des vaccins Pfizer et Moderna, alors que les médecins qui administreront le vaccin Astra Zeneca en cabinet de médecine de ville ne bénéficieront pas d'une telle rémunération forfaitaire, alors même qu'ils pourront accueillir moins de patients en consultation. Ces deux limites risquent d'accentuer le retard qui existe déjà pour la stratégie de vaccination décidée par le Gouvernement. Plusieurs solutions sont alors envisageables. La première serait d'accorder aux centres de vaccination la possibilité d'administrer le vaccin Astra Zeneca directement en centre de vaccination, avec tous les avantages qui y affèrent (rémunération forfaitaire comme pour l'administration des vaccins Pfizer et Moderna, équipe compétente, ligne de vaccination dense). Le cas échéant, la deuxième solution serait d'apporter une rémunération forfaitaire pour les médecins qui administreront le vaccin Astra Zeneca dans leur cabinet. L'équilibre ne serait pas retrouvé mais cette solution permettrait de mettre tous les médecins sur le même pied d'égalité. Dès lors, il lui demande d'envisager toutes les solutions possibles, en travaillant avec les ARS, pour permettre de valoriser l'administration du vaccin Astra Zeneca, qui est une réelle chance pour le pays d'avancer sur sa stratégie vaccinale.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Viry](#)

Circonscription : Vosges (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37273

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 mars 2021](#), page 2247

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)